

CORPORATION LES
ENFANTS DE MA RUE
PORTRAIT DE L'ORGANISME



PORTRAIT DE L'ORGANISME

2012-2013

La Corporation Les enfants de ma rue : un organisme de charité reconnu

La Corporation Les enfants de ma rue est un organisme à but non lucratif, créé en 1991. Sa mission est de développer, chez les enfants âgés entre sept et douze ans, une mentalité positive à l'égard des personnes vivant avec un handicap ou une différence.

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- Faire vivre aux enfants de niveau primaire la problématique des personnes présentant une déficience (physique, intellectuelle, sensorielle) ;
- Intervenir auprès des enfants et du personnel enseignant au niveau primaire afin de prévenir l'apparition de préjugés envers les personnes vivant avec une différence ;
- Modifier les préjugés véhiculés par la société envers les personnes vivant avec un handicap ou une différence.

Le programme de sensibilisation

La Corporation Les enfants de ma rue gère un programme de sensibilisation tout à fait unique. La particularité de ce programme est l'utilisation de grandes marionnettes qui présentent des différences. Marc, par exemple, est un personnage de 11 ans qui vit avec la paralysie cérébrale.

L'utilisation de marionnettes permet de capter l'attention des participants(tes) tant les enfants que les adultes. De plus, la marionnette favorise un échange précieux parce que les enfants sont à l'aise de poser toutes sortes de questions aux personnages. Ces derniers ont l'âge des enfants rencontrés. Le langage utilisé est simple et accessible.

Le programme offre la possibilité de se familiariser avec une des six thématiques différentes, chacune faisant l'objet d'un atelier spécifique :

- déficience auditive (Mandy) ;
- déficience intellectuelle (Jeanne-Hélène) ;
- paralysie cérébrale (Marc) ;
- déficience du langage (Rémi) ;
- déficience visuelle (Rénaldo) ;
- troubles d'apprentissage (Jennifer).

Les enfants font la connaissance de personnages qui parlent de ce qu'ils vivent et de la manière qu'ils le vivent.

Les ateliers vont bien au-delà du spectacle, l'objectif poursuivi est la familiarisation et l'éducation, en montrant par exemple les attitudes à adopter dans nos relations avec des gens différents. Les malaises, les réticences que les gens ont face aux personnes différentes (handicapées, etc.) sont souvent causées par une méconnaissance de ce qu'elles vivent et de leur condition de vie.

Recherche et développement

La Corporation a connu un développement constant depuis ses débuts. Au fil des tournées, les thématiques se sont multipliées, en réponse aux nombreuses demandes du milieu scolaire. Nous travaillons actuellement à développer d'autres thématiques (TDAH) selon les besoins exprimés par le milieu et nos moyens financiers, ainsi qu'une recherche continue de financement récurrente pour notre programme pour les enfants âgés de quatre à six ans. En plus d'offrir six (6) thématiques, la Corporation a développé des cahiers pédagogiques. En effet, suite à l'atelier, un cahier est remis à chaque participant(e). Chaque thématique a son cahier.

Déroulement d'un atelier

La durée d'une représentation est d'environ 60 minutes pour les élèves de deuxième et troisième année et de 80 minutes pour les élèves de quatrième et cinquième année. Chaque atelier est construit dans les mêmes proportions : saynète, information, deux activités de sensibilisation, périodes de questions.

La rencontre débute par une saynète à l'intérieur de laquelle on présente une situation de la vie courante d'une personne handicapée. Un personnage sans handicap donne alors la réplique au personnage-vedette. L'équipe d'animatrices prend alors la relève et poursuit avec une période d'information accessible aux

enfants. Ex: les causes de la déficience, etc. Le tout est expliqué à l'aide de matériel visuel (graphiques, support visuel ou matériel, etc.). Puis, une portion activités de sensibilisation conviant l'enfant à des jeux de rôles, des mises en situation où l'enfant est appelé à vivre temporairement un handicap et une courte période de questions. Notre approche est éducative et exige des enfants une grande participation.

L'expérience vécue et les commentaires recueillis (par questionnaires) nous montrent bien que les enfants et les adultes apprécient ce genre d'activité, tant informative que participative. Nous recevons régulièrement des demandes (réseau, individus, groupes) visant à sensibiliser de plus jeunes enfants ou de traiter d'autres handicaps ou thématiques. Malheureusement, nous ne pouvons y répondre ; l'ensemble de notre approche actuelle s'adressant spécifiquement aux enfants de 7 à 12 ans.

L'expérience des dernières années démontre que le programme répond bien à un besoin. Il n'est pas rare que l'équipe d'animatrices ait à clarifier la vision (confusion, préjugés, peurs, gêne) que les enfants ont des différences...

Groupes-cible

Le programme vise les enfants de groupes scolaires réguliers qui auront à côtoyer des enfants différents qui vivent l'intégration. Nous voulons harmoniser les relations entre les enfants. Rien n'est plus difficile pour un enfant que d'être rejeté par ses pairs. Un enfant qui vit avec une différence risque de connaître l'exclusion si l'environnement dans lequel il gravite est peu informé de sa différence ou si son entourage a peur de lui. Or, on craint ce qu'on ne connaît pas.

L'âge des participants(tes) varie entre sept et douze ans. Le médium et la formule utilisés permettent un échange optimal. Nous privilégions les rencontres auprès de petits groupes (maximum 30 enfants) ce qui facilite une animation et les périodes d'activités.

Club de correspondance

La création du club de correspondance s'inscrit dans une volonté de poursuivre l'échange et de maintenir le contact avec les enfants qui ont participé au programme. Depuis sa création en 1991, le club n'a cessé de se développer : l'équipe d'animatrices peut compter sur un centre de documentation et parfois sur des professionnels du réseau de la santé, afin de répondre aux lettres des enfants.

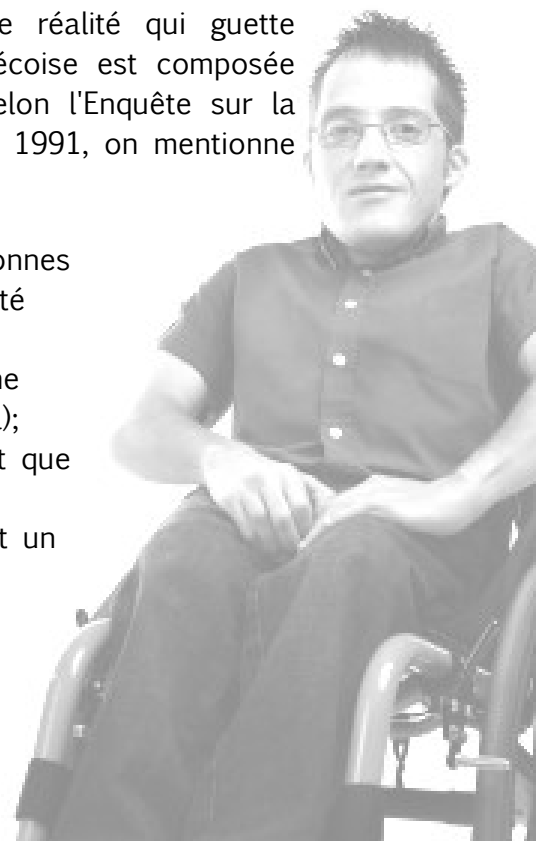
Origines du programme

D'origine américaine, c'est sous l'appellation "The Kids on the Block Inc." que le programme fait ses preuves depuis 1977 aux États-Unis. En application dans 49 états américains "The Kids on the Block Inc." est connu dans plus de 14 pays. Au Québec depuis 1987, le programme est devenu "Les enfants de ma rue".

Ce que nous essayons de montrer aux élèves, aux amis, aux camarades, c'est l'ABC du handicap. Nous tentons d'expliquer ce que c'est que cette différence et quels sont les gestes que l'on peut poser pour aider cet ami. Qu'est-ce au juste que ce handicap? Les préjugés naissent souvent de l'ignorance. Nous travaillons à changer l'environnement de l'enfant handicapé. Qu'il puisse suivre un cheminement scolaire régulier le plus longtemps possible sans entraves sociales et atteindre un niveau d'éducation qui lui permette de bien gagner sa vie, d'être un citoyen à part entière et de comprendre les enjeux de la vie citoyenne. Par ce fait, nous le souhaitons, l'enfant sera beaucoup mieux outillé et équipé que celui de la génération précédente qui ne pouvait bénéficier de l'école et de l'acceptation de ses pairs.

Il va de soi qu'être intégré dans une classe, aller à école régulière et prendre sa place est la première participation citoyenne, une première occasion de prendre part à la vie de sa communauté. Il ne faut jamais oublier que l'école est une société en miniature et que c'est souvent là qu'un élève apprend à devenir un citoyen. Nous essayons de modifier certains facteurs environnementaux afin d'avoir un impact positif sur l'avenir d'un élève en situation d'handicap et possiblement de changer la triste réalité qui guette l'enfant différent. Cette réalité est que la population québécoise est composée de plus de 13 % de personnes ayant des incapacités. Selon l'Enquête sur la Santé et les Limitations d'Activités de Statistique Canada en 1991, on mentionne entre autres que :

- On retrouve deux fois plus de pauvres chez les personnes avec incapacités (38%) que chez celles sans incapacité (18%).
- 53.5% des adultes québécois ayant des incapacités ne sont pas dans la population active (marché du travail);
- Au Québec, les personnes handicapées ne constituent que 6.3% de la main-d'œuvre;
- 30% des adultes québécois ayant des incapacités ont un revenu inférieur à 5 000\$;



- 54% des adultes québécois ayant des incapacités ont un revenu inférieur à 10 000\$;
- 62% des adultes québécois ayant des incapacités ont un revenu inférieur à 15 000\$;
- 46.2% des adultes ayant des incapacités au Québec ont effectué des études secondaires à un niveau ou un autre comparativement à 66.7% des adultes n'ayant pas d'incapacité;

Donc, on peut le constater, les personnes handicapées sont plus pauvres, moins scolarisées et moins actives sur le marché de l'emploi que la moyenne des personnes n'ayant pas d'incapacités.

Réponse aux besoins

La Corporation les enfants de ma rue répond principalement à deux besoins fondamentaux pour les personnes handicapées : un général et l'autre plus spécifique aux enfants qui vivent avec un handicap et qui fréquentent le milieu scolaire régulier.

Dans un premier temps, elle répond à un besoin d'information et de sensibilisation générale. Une personne qui vit avec un handicap (comme toute personne) a besoin d'être reconnue et incluse dans la société, un des facteurs d'exclusion est la non-connaissance de leur réalité par la population. Le programme de la Corporation répond tout à fait à ce besoin et en intervenant le plus tôt possible, nous faisons en sorte que les préjugés ne « s'installent pas chez le jeune ». Il ne faut pas oublier que de cette façon, nous aurons un résultat à court terme, bien sûr, mais aussi un résultat à long terme : une classe de 25 jeunes représente 25 futurs voisins, 25 futurs collègues de travail ou encore 25 patrons potentiels. Le



programme des enfants de ma rue fait en sorte que ces jeunes, qui sont rencontrés tout au long de nos tournées, deviennent des adultes plus informés et plus sensibilisés à la réalité des personnes handicapées, et par le fait même, plus ouverts aussi aux différences. Quand nous savons que les générations antérieures de personnes handicapées ou vivant avec une différence

sont souvent moins scolarisées, moins instruites et ont un revenu inférieur à la moyenne des gens; qu'ils ont été souvent victimes d'une mentalité qui les condamnait à l'exclusion, car ils n'ont pas eu la chance d'être intégrés et acceptés; qu'ils ont vécu de façon directe ou indirecte le rejet qui amène souvent au découragement, à l'isolement, il nous semble alors primordial que les enfants d'aujourd'hui se sentent non seulement intégrés, mais acceptés...

Dans un deuxième temps, la Corporation les enfants de ma rue est, depuis sa fondation, un support direct à l'inclusion scolaire. Depuis quelques années, plus précisément depuis l'application de la nouvelle politique en adaptation scolaire, nous voyons de plus en plus d'enfants présentant une différence ou encore un handicap, fréquenter le milieu scolaire régulier ou encore une classe spéciale dans une école régulière. Selon une étude commandée par l'Office des personnes handicapées du Québec :

« Les enfants avec incapacité qui fréquentent l'école ordinaire font surtout partie des classes régulières. En effet, près des trois quarts (73 %) des enfants de 5 à 14 ans avec incapacité y fréquentent uniquement des classes régulières en 2006 [...] Environ un enfant sur six (15 %) fréquente à la fois une classe spéciale et une classe régulière, alors que le reste des enfants (12 %) fréquentent uniquement une classe spéciale. C'est donc un peu plus du quart (27 %) des enfants avec incapacité qui fréquentent des classes spéciales dans les écoles ordinaires, que ce soit à temps partiel ou à temps plein. »ⁱ

Nous encourageons fortement les efforts mis de l'avant pour permettre à la majorité des enfants E.H.D.A.A. (élèves handicapés ou élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) de pouvoir fréquenter leur école de quartier. Par contre, certaines difficultés persistent, comme en témoigne le rapport « Vivre avec une incapacité au Québec » :

[...] au cours d'une période de douze mois, les trois quarts des enfants de 5-14 ans avec incapacité ont été extrêmement perturbés par des commentaires émis à leur sujet par d'autres enfants, plus de la moitié des enfants ont été menacés et près de la moitié ont été attaqués ou agressés par d'autres enfants. Ces chiffres sont d'autant plus troublants que les enfants ayant une incapacité grave sont plus souvent l'objet de ces trois formes de violence. Ces enfants pourraient bénéficier de soutien dans leurs relations.ⁱⁱ

C'est donc, à notre avis, pour qu'une intégration scolaire soit réussie, il est des plus important, de permettre aussi une intégration dite « sociale ». Il est important de comprendre que, pour aider les jeunes qui présentent une différence à vivre une

intégration harmonieuse, l'acceptation de leurs pairs est plus que souhaitable, voire indispensable, et c'est à ce niveau que notre programme agit.

Partenaires :

- Écoles participantes au programme de la commission scolaire des Samares
- Écoles participantes au programme de la commission des Affluents
- Le centre de réadaptation le Bouclier : Entente spécifique, personne ressource
- Le centre de réadaptation les Filandières : Entente spécifique, personne ressource
- La Table Régionale des Organismes de personnes handicapées de Lanaudière : membre, références et personnes ressources
- L'Association Régionale de Loisirs pour Personnes Handicapées de Lanaudière : membre, références et personnes ressources
- L'Association Québécoise pour les Enfants atteints d'Audimutité de Lanaudière : références et personnes ressources
- L'Association de personnes handicapées physiques et sensorielles secteur Joliette : références et personnes ressources
- L'Office des Personnes Handicapées du Québec (OPHQ) : références et personnes ressources
- Table Régionale des Organismes Communautaires de Lanaudière (TROCL) : membre
- Centre Local des Services Communautaires (CLSC) : références et personne ressource

ⁱ Sources : Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 22, p. 301-314.

ⁱⁱ ⁱ Vivre avec une incapacité au Québec. Un portrait statistique à partir de l'Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2001 et 2006, Québec, Institut de la statistique du Québec, chapitre 22, p. 301-314.

